

Turquie : le blocage total de l'accès à Youtube est contraire à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, rappelle la Présidente de l'APCE

Strasbourg, 28.03.2014 - « A la veille d'importantes élections locales, le blocage total de l'accès à Youtube est un nouveau développement préoccupant en matière de liberté d'expression, contraire à la [jurisprudence](#) de la Cour européenne des droits de l'homme. Il soulève, à nouveau, de sérieuses interrogations sur l'application de la loi sur internet adoptée en février dernier. Les restrictions à la liberté d'expression doivent être strictement encadrées », a déclaré Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

« J'appelle les autorités turques à respecter les arrêts de la Cour et à s'abstenir d'ordonner de tels blocages de sites internet et réseaux sociaux, ce qui constitue une atteinte à la liberté d'expression. J'invite les autorités à mettre leur législation et leurs pratiques en conformité avec les standards européens et la jurisprudence de la Cour, et ce, dans les meilleurs délais », a conclu Mme Brasseur.



The Assembly brings together 318 members from the national parliaments of the 47 member states.
President: Anne Brasseur (ALDE) - Secretary General of the Assembly: Wojciech Sawicki.
Political groups: SOC (Socialist Group); EPP/CD (Group of the European People's Party);
EDG (European Democrat Group); ALDE (Alliance of Liberals and Democrats for Europe);
UEL (Group of the Unified European Left).